

Les Championnats du Monde de dressage jeunes chevaux de Verden (Allemagne) sont programmés sous l'égide de la F.E.I. et de la W.B.F.S.H. du 9 au 13 décembre 2020.

1) 1^{ère} étape : Déclarations des candidatures

Tous les couples candidats aux sélections pour les championnats du monde 2020 devront déclarer leur candidature auprès de la SHF par mail avant le 1^{er} octobre 2020 (mail : commission-dressage@shf.eu); Les sélections françaises sont ouvertes exclusivement aux cavaliers de nationalité française ou aux cavaliers de nationalité étrangère, possédant une licence française, montant un cheval d'un stud-book français (Selle Français, Anglo-arabe).

2) 2^{ème} étape : Liste de présélection

Pour prétendre participer aux épreuves de sélection, qui se dérouleront durant le CDI du Mans du 15 au 18 octobre 2020, les couples candidats devront au préalable avoir obtenu une note supérieure ou égale à 75% sur l'épreuve préliminaire, correspondant à leur âge, sur un concours labellisé ou un CDI Jeunes Chevaux en France ou à l'étranger 2020 ou durant les Finales Nationales de Dressage Cycle Classique de la SHF, qui auront lieu du 25 au 27 septembre 2020 à Fontainebleau.

A l'issue de cette deuxième étape, une liste de présélection sera publiée par la SHF.

3) 3^{ème} étape : Sélection finale

La sélection finale pour les Championnats du monde, se déroulera durant le CDI du Mans du 15 au 18 octobre 2020, dans le cadre d'épreuves SHF de sélection, enregistrées sur www.ffecompet.com, parmi les candidats retenus et inscrits sur la liste de présélection uniquement.

Les épreuves de sélection des 5 et 6 ans se dérouleront sur 2 jours, de la manière suivante :

1er jour :

- Les 5 ans dérouleront la reprise préliminaire des 5 ans SHF
- Les 6 ans dérouleront la reprise préliminaire des 6 ans SHF

Un classement sera établi pour chaque tranche d'âge.

2ème jour :

- Les 5 ans dérouleront la reprise finale des 5 ans SHF
- Les 6 ans dérouleront la reprise finale des 6 ans SHF

L'ordre de départ sera inverse au classement de la reprise préliminaire. Un classement sera établi pour chaque tranche d'âge.

Pourront prétendre à la sélection les couples qui auront obtenu lors de la reprise préliminaire la note minimale de 77 % et qui auront aussi obtenu cette note minimale de 77 % sur la reprise Finale.

La sélection se fera sur la reprise préliminaire. En cas d'ex-aequo les chevaux seront départagés par la note de la reprise finale.

A l'issue de ce deuxième jour, la liste des chevaux sélectionnés et des réservistes sera publiée par la SHF.

Le quota attribué à la France est de 2 chevaux de 5 ans et 2 chevaux de 6 ans. Ce quota sera confirmé dès la publication de l'avant programme des Championnat du Monde de Verden.

Seront sélectionnés en priorité, les 2 meilleurs chevaux de race Selle Français ou Anglo Arabe de 5 ans et 6 ans, répondant aux critères de la sélection. Les éventuels réservistes SF/AA seront sélectionnés selon les critères ci-dessus dans l'ordre décroissant du classement.

Si le quota de chevaux attribué à la France n'est pas atteint selon les critères ci-dessus, seront sélectionnés, en fonction du nombre de places disponibles, les 2 meilleurs chevaux de 5 et 6 ans des autres studbooks, reconnus par la WBFSH, selon le même mode de sélection que les SF/AA.

Si le quota de chevaux de chevaux n'est toujours pas atteint selon les critères ci-dessus, le comité de sélection de la SHF, se réserve le droit, après examen de l'historique des résultats des candidats, d'attribuer à un ou des candidats, la ou les places disponibles.

Les cavaliers ayant obtenu une Wild Card devront satisfaire aux mêmes exigences de performance que celles fixées ci-dessus.

4) Engagements

Nominatifs :

La SHF transmettra les nominatifs selon les critères ci-dessus à la FFE pour validation avant le : 26/10/20

Définitifs :

La SHF transmettra sa sélection définitive selon les critères ci-dessus à la FFE pour validation avant le : 16/11/20
Pour les sélections au Mans, les inscriptions se feront sur un concours SHF sur www.ffecompet.com par les cavaliers avant le 05/10 minuit.

5) Formalités administratives

Les chevaux doivent être obligatoirement à jour de leurs vaccins à moins de 6 mois. Les cavaliers et chevaux doivent avoir un numéro d'enregistrement FEI (pour le cavalier et le cheval, 20€ pour chacun, soit 40€ par couple) renouvelé sur le site www.ffecompet.com pour la saison 2020. Les engagements sont faits sur le FEI Entry System. Le passeport FEI est exigé (200€, il faudra fournir le livret original du cheval, contacter la FFE pour plus d'informations).

Dans le cas d'une sélection de chevaux étrangers, la SHF fera une demande d'autorisation aux Studbooks auxquels ils sont rattachés.

6) Aide financière pour la participation au Championnat du Monde des jeunes chevaux

En 2020, une aide financière de 900 € sera versée aux chevaux de race SF/AA ayant participé aux championnats du Monde jeunes chevaux.